

Allocution de salutation du Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie Monsieur Samvel Nikoyan à l'occasion de l'inauguration du site officiel de l'Assemblée nationale en français

Chers représentants du corps diplomatique

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous saluer au sein de l'Assemblée nationale et de remercier d'avoir accepté notre invitation à cette manifestation organisée à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie. Aujourd'hui nous allons présenter la version française du site officiel de l'Assemblée nationale offrant aux lecteurs francophones un accès *en ligne* au parlement arménien. Notre site a commencé à «parler français» depuis le printemps dernier, quand, d'abord l'histoire et puis la structure, les fonctions et tous les textes réglementaires de l'Assemblée ont apparu en version traduite en français.

Aujourd'hui nous entamons une nouvelle étape : la vie quotidienne du parlement, son activité législative et les actualités vont apparaître en français.

Chers hôtes

Je voudrais profiter de cette occasion pour parler de la francophonie, ce jour aussi symbolique. Au mois de juillet 2009, le statut de membre associé a été offert à l'Assemblée nationale de la République d'Arménie, à Paris, lors de la séance plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Soixante dix-huit parlements et organisations interparlementaires sont réunis dans cette structure avec des statuts différents de membre de plein droit, associé ou observateur.

Les députés francophones de notre parlement ne sont pas nombreux, mais l'Assemblée nationale n'a pas hésité de demander le statut du membre associé d'APF, puisque considérant hautement la notion d'entraide guidant cette organisation, nous partageons les objectifs et les missions de cette structure regroupant les parlements multinationaux.

L'APF contribue à la protection des droits et des libertés politiques, à l'augmentation du rôle des parlements, à la création de la surface économique francophone, à la coopération décentralisée, au développement de l'éducation, à la suppression des empêchements au développement des recherches dans les pays francophones et à la promotion du français dans les organisations internationales. L'APF, renforçant la solidarité entre les institutions parlementaires, met en avant la démocratie et la notion de l'Etat de droit.

Nous accordons une grande importance à la diplomatie parlementaire et nous sommes certains que la collaboration entre les parlements - membres d'APF joue un

grand rôle dans la protection des valeurs humaines adoptées par la Francophonie: celles de la préservation de la diversité linguistique et culturelle, du développement de la démocratie, de l'établissement de la paix et de la protection des droits de l'homme.

Cette plate-forme de l'APF nous offre une possibilité de dialogue avec nos collègues des parlements des autres Etats-membres et de collaboration en format bilatéral ou multilatéral.

Dans ce contexte, la visite du Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie Monsieur Abdou Diouf à l'Assemblée nationale en 2010 fut un événement remarquable.

Après avoir reçu le statut de membre associé en 2010, l'Assemblée nationale de l'Arménie a invité les 80 délégués de la 23^{ème} Assemblée régionale Europe de l'APF de se réunir au sein de notre parlement, ce qui a eu à son tour un impact important. Nous avons salué l'idée conductrice de cette assemblée qui était dédiée à un domaine prioritaire pour la Francophonie, celui de l'éducation et particulièrement, aux nouveaux défis surgis.

Mesdames et Messieurs,

Grâce à la collaboration entre l'APF et l'Assemblée nationale de la République d'Arménie, notre parlement bénéficie aujourd'hui d'assistance *spéciale* du programme «Noria». La version française du site de l'Assemblée nationale, les cours de la langue française auxquels participent environ 40 collaborateurs du parlement, la documentation, les livres et les journaux en français qui vont enrichir notre bibliothèque, sont devenus possibles grâce au programme.

Profitant de cette occasion, je voudrais remercier l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, en particulier le Secrétaire général de l'APF, le Sénateur Monsieur Jacques Legendre et les collaborateurs du programme «Noria» pour leur soutien et leur coopération.

En conclusion, je voudrais terminer mon discours par l'expression de ma certitude en ce que le parlement prochainement élu soit plus intégré aux travaux de l'APF et développe le mieux sa collaboration avec cette organisation.

Merci